



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC SAINT MANDE 22 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 ST MANDE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

AOURTILANE AREZKI, représentant de la société AALYKE HOLDING S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 128 RUE LA BOETIE 75008 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

AOURTILANE AREZKI
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30066 10676 00020515101 08

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 octobre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

AMINATA FISSOUROU
chargé d'affaires professionnels
aminata.fissourou@cic.fr

Aminata Fissourou
Crédit Industriel et Commercial
Succursale 10676 SAINT MANDE
22, avenue du Général de Gaulle
94160 SAINT MANDE